



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU
HAUT-DOUBS (SMETOM HD)**

**SMETOM
Les Petits Planchants
BP 235
25303 PONTARLIER Cedex**



MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

FOURNITURE DE VEHICULES



REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R.C.)

**Date limite de remise des offres :
Jeudi 1 septembre 2011 – 12h00 délai de rigueur**

Le 6 juillet 2011

Article 1er. Objet de la consultation

1.1. Objet de la procédure

La procédure concerne un marché à passer par une seule personne morale de droit public.

1.2. Objet des fournitures

La consultation a pour objet la fourniture de 7 véhicules de société selon le descriptif technique du CCP

1.3. Lieu de livraison des fournitures

SMETOM du Haut-Doubs, ZI les Petits Planchants à Pontarlier.

1.4. Divisions en lots et en tranches

1.4.1. Lots

Les fournitures ne sont pas divisées en lots.

1.4.2. Tranches

Les fournitures ne sont pas divisées en tranches.

1.5. Forme du marché

Marché ordinaire.

1.6. Délai de livraison

Les stipulations relatives aux délais de livraison sont précisées dans l'acte d'engagement.

1.7. Maintenance ou suivi

L'entretien des véhicules fait partie du présent marché et est intégré aux prix proposés. Toutefois il sera conclu un contrat d'entretien spécifique à chaque véhicule.

Article 2. Conditions de la consultation

2.1. Personne publique contractante

La personne publique contractante est : SMETOM du Haut-Doubs, ZI les Petits Planchants BP 235, 25303 Pontarlier Cedex.

2.2. Organisation de la personne publique

Le service chargé de la procédure est :

Service Prévention communication dont le responsable est : M. Le Président.

•

2.3. Etendue de la consultation :

La présente consultation ouverte est organisée selon une procédure adaptée propre à la personne publique conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

2.4. Justification du choix de la procédure

Sans objet.

2.5 -Limitation du nombre de candidats

Sans objet

2.6. Organisation de la consultation

2.6.1. Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- règlement de consultation
- acte d'engagement (A.E.) et ses annexes éventuelles
- cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- bordereau des prix des véhicules

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur la plateforme de dématérialisation du SMETOM HD <http://smetom-haut-doubs.e-marchespublics.com> ou sur le site internet du SMETOM www.smetom.fr.

2.7. Modifications de détails au dossier de consultation

Sans objet.

2.8. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.9. Marchés négociés susceptibles d'être passés ultérieurement

Sans objet.

2.10. Variantes

Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation.

2.11. Prestations supplémentaires (Options)

Le marché comporte l'acquisition de véhicules et différentes options décrites au bordereau des prix unitaires et au CCP. Le candidat a l'obligation de répondre à toutes les options décrites au bordereau des prix et au CCP.

Les options retenues seront déterminées lors de la mise au point du marché. Il est précisé que le choix du SMETOM sur les options sera fait en considérant les qualités techniques et les aspects financiers.

En outre le candidat est autorisé à chiffrer toutes les options supplémentaires qu'il souhaite, elles doivent toutefois faire l'objet d'un prix distinct du reste du marché et pourront être retenues dans le cadre de la mise au point.

Article 3. Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- ◆ **A** -Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :
 - Justifications à produire quant à la situation juridique
 - ◇ Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : * le nom et l'adresse du candidat ; * si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; * document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- ◆ **B**-Le projet de marché comprenant :
 - un acte d'engagement -document(s) joint(s) à compléter, dater et signer ;
Les candidats sont tenus de libeller leurs offres en EUROS.
 - Le cahier des clauses particulières (C.C.P.) ci-joint ;
 - Le bordereau des prix (cadre ci-joint complété) indiquant notamment les prix unitaires ainsi que les durées de garantie
 - Un devis descriptif et estimatif détaillé comportant toutes indications permettant d'apprécier les propositions de prix. Ce devis aura une valeur contractuelle ;
 - Un mémoire descriptif du matériel proposé, des conditions de garanties, et d'entretien, le délai de livraison maximal et tous les éléments permettant de juger de la qualité de l'offre

Article 4. Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres peuvent être adressées ou remises dans conditions suivantes :

- transmission par voie électronique depuis la plate forme du SMETOM <http://smetom-haut-doubs.e-machepublics.com>
- présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal
- présentées sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé. Le pli contenant l'offre est adressé à l'adresse suivante :

SMETOM du Haut-Doubs,
ZI les Petits Planchants
BP 235
25303 Pontarlier Cedex

Le pli indique la mention suivante :

Renseignement(s) administratif(s) :

OFFRE POUR FOURNITURE DE VEHICULES
NE PAS OUVRIR

L'enveloppe concernant l'offre contient :

- Les justifications à produire prévues à l'article 3 A ci dessus.
- Le projet de marché demandé au paragraphe B de l'article 3 ci-dessus.

Les offres devront être remises contre récépissé à la Direction Achats – Marchés (tous les jours ouvrés de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ou être envoyées par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal avant le 1^{er} septembre 2011 à 12h.

Article 5. Examen des offres et attribution du marché

5.1 Critères d'attribution

Après réception et examen des offres, la personne publique engage les négociations avec les candidats de son choix ayant présenté une offre. Au terme des négociations, la personne publique attribue le marché sur la base des critères suivant :

- Valeur technique (30%)
- Prix (50%)
- Délais de livraison (20%)

5.2 -Attribution du marché

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 21 jours francs à compter de la date de réception de la demande de la personne publique les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prévus à l'article 46 du code des marchés publics.

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par la personne publique, son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée par la personne publique.

La personne publique présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres. A tout moment la personne publique peut mettre fin à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Article 6. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

SMETOM du Haut-Doubs,
ZI les Petits Planchants
BP 235,
25303 Pontarlier Cedex
03 81 46 49 66